

## AVIS N° AV-2020-022

Evénement	Contrat de liquidité
Instrument(s) concerné(s)	ITISSALAT AL-MAGHRIB

### - OBJET DE L'AVIS

Modalités du contrat de liquidité de "ITISSALAT AL-MAGHRIB"

### - REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 2.5.3 ;

- Vu la décision de l'assemblée générale ordinaire de "ITISSALAT AL-MAGHRIB" tenue le 29/04/2020 et notamment la résolution relative au contrat de liquidité ;

Il a été décidé ce qui suit :

### - CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Date début du contrat	13/05/2020
Date fin du contrat	12/11/2021
Nombre Maximum d'actions	300.000
Part du capital concernée (%)	0,034
Prix minimum de vente (MAD)	92,00
Prix maximum d'achat (MAD)	198,00
Société de Bourse	MAROC SERVICES INTERMEDIATION

### - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la notice visée est disponible sur le lien suivant :

[http://www.casablanca-bourse.com/bourseweb/Documents/IAM/fr/IAM\\_PR\\_2020\\_fr.pdf](http://www.casablanca-bourse.com/bourseweb/Documents/IAM/fr/IAM_PR_2020_fr.pdf)